

Six logements pour personnes âgées

Avant sa mort, en février 2009, le Marcillois Georges Coulon avait légué son terrain à la commune, avec pour objectif d'y construire des logements destinés aux personnes âgées.

Deux ans plus tard, six logements sont habités. Le terrain a, en effet, été cédé à LogemLoiret par bail emphytéotique. La commune a pris en charge les travaux de voirie.

Allée Georges-Coulon

Samedi après-midi, ces pavillons ont été officiellement inaugurés par Xavier Deschamps, le maire, en présence du président du conseil général, Éric Doli-gé, du député Olivier Car-



RUBAN. Les habitations destinées aux aînés de la commune ont été inaugurées par de nombreux politiques.

ré, du sénateur Jean-Pierre Sueur, du secrétaire général de la préfecture Antoine Guérin et de la nièce de Georges Coulon.

Au cœur du bourg, dans une rue désormais dé-

nommée allée Georges-Coulon, ces six logements, dont les jardinets sont exposés plein sud, sont composés de quatre logements Prêt locatif à usage

social(Plus) (deux T2 et deux T3) et de deux Prêt locatif aidé d'intégration (Plai) (un T1 et un T2), dont les loyers sont fixés entre 300 et 425 euros.

Pour cette opération, le conseil général a participé financièrement à hauteur de 34.400 euros pour les logements Plus et 19.200 euros pour les logements Plai. Soit une subvention totale de 53.600 euros. Une salle commune indépendante permet aux résidents de pouvoir se retrouver à tout moment de la journée. ■

FERMETURES. Le secrétariat de mairie et la déchetterie seront exceptionnellement fermés samedi 24 décembre. ■